

La mise en place d'une zone bleue dans leur quartier grassois fait enrager les riverains

#GRASSE

PAR MAXIME ROVELLO

Publié le 24/08/2018 à 14:00



Plusieurs places de stationnement vont basculer en zone bleue sur l'avenue Auguste-Renoir à partir du 3 septembre, au grand dam des Grassois du coin qui tentent de se faire entendre

Remontés les habitants de l'avenue Auguste-Renoir. Irrités d'avoir été mis, selon leurs mots, devant le fait accompli. Une lettre de la mairie datée du 20 juillet (que les riverains assurent avoir reçu aux alentours du 8 août), dévoile la création d'une zone bleue* entre les numéros 147 et 151 de l'avenue, effective à partir du 3 septembre prochain.

Le courrier que nous nous sommes procuré fait mention de *"6 places de stationnement réglementé [pour] favoriser la rotation des véhicules en journée et privilégier un arrêt de courte durée pour faire quelques courses rapides auprès des commerces."*

A priori rien d'anormal dans ce courrier officiel, datant du 20 juillet. À ceci près que plusieurs habitants affirment l'avoir reçu aux alentours du 6 août. *"On aurait dû être au courant depuis bien plus longtemps mais ce n'est pas le plus grave"*, de la bouche de ces derniers.